



LE TENNIS A L'ECOLE



Destinataires : Présidents de clubs

Faire connaître le tennis dans les écoles

Proposer le tennis comme support pédagogique aux enseignants

Des conventions sont signées avec l'Education Nationale – USEP – UNSS (fin 2005) et avec L'UGSEL (en 1998) et la Fédération Française de Tennis. Un partenariat a été signé avec l'USEP et la FFT le 30 mai 2007.

Comment procéder

- Prendre contact avec le directeur de l'école
Rechercher une personne du club qui a un lien avec le milieu scolaire (Professeur des écoles, parents d'élèves, éducateurs sportifs etc.....)
- Etudier la pertinence d'une activité tennis dans le projet pédagogique

Organisation

Les séances ont lieu à l'**école** ou dans le **club**

- Encadrées par le professeur des écoles
- Encadrées par le professeur des écoles aidé par le BE du club

Si intervention du BE

- ❶ Nécessité d'un agrément départemental
 - ❷ Un projet pédagogique est élaboré en partenariat avec le BE
- Le BE doit posséder une carte professionnelle qui est à demander à la DDJS

Aides financières possibles

- Les collectivités locales
- Les écoles
- Le CNDS (Jeunesse et Sports)
- Le club

Aides matériel

Mise à disposition

- du matériel du club
- "d'un kit" par le département
→ 24 raquettes – 39 balles mousses – 40 balles souples – 1 filet de 16m50 – 20 cônes – 1 sac de sport
- banque de matériel USEP – UGSEL

Contacts

Comités départementaux et délégués "Tennis à l'école"

- Morbihan ☎ : 02 97 56 20 09 – Patrice GAUDICHEAU
- Finistère ☎ : 02 98 42 52 62 – Guy YOUINOU
- Ille et Vilaine ☎ : 02 99 54 67 65 – André DUBREIL
- Côtes d'Armor ☎ : 02 96 78 67 74 – Monique TOUZE

L'expérience démontre qu'à chaque fois que le concept "Tennis à l'école" est bien compris et activé, le succès est garanti. Aujourd'hui, la pratique du tennis en milieu scolaire répond aux attentes de tous les éducateurs que nous sommes : activité sportive. ludique. éducative. sociale.